Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-200076669-20261027-2026_038-DE

SYNDICAT DES PORTS DE CORNOUAILLE

Délibération n° 2026-038
Comité syndical du 21 octobre 2026

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET DU SPA

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué, s'est réuni le mercredi 21 octobre 2026, à 14h, à la Maison du Département, à Quimper.

Nombre de délégués du Comité syndical en exercice : 18 titulaires
Nombre de voix délibératives : 20

Présents avec voix délibérative	**Nathalie CARROT-TANNEAU, Jocelyne POITEVIN, Alain LE GRAND, Bernard PELLETER, Céline LE TENDRE, Sandrine MANUSSET, Gaël LE MEUR, Jean-Luc TANNEAU, David LE BERRE, Loïc LE FUR, Marc RAHER**
Excusés	**Maël DE CALAN, Stéphane LE DOARE, Quentin LE GAILLARD Sylvain COSNARD, Yvan MOULLEC**
Excusés ayant donné pouvoir	**Michaël QUERNEZ ayant donné pouvoir à Gaël LE MEUR, Olivier BELLEC ayant donné pouvoir à Céline LE TENDRE**

Représentant 15 voix

EXPOSE DES MOTIFS

Le Syndicat des ports est doté d'un budget qui concerne le service public administratif (SPA). Par délibération n° 2026-003 en date du 21 janvier 2026, le Comité syndical a voté le budget primitif du SPA pour l'exercice 2026. Ce budget primitif est un budget prévisionnel des dépenses et des recettes.

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les inscriptions budgétaires pour le budget du SPA conformément aux propositions annexées pour tenir compte de l'évolution des besoins, une décision modificative est nécessaire. Les ajustements portent sur des révisions des autorisations de programme et des mouvements d'ordre (écritures comptables de récupération d'avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés de travaux, transfert des frais d'études et d'insertion vers le compte de travaux correspondant et amortissements).

2026 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DM1 SPA

	DEPENSES	DM1 - Propositions nouvelles		RECETTES	DM1 - Propositions nouvelles
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	0,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00		TOTAL RECETTES REELLES	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (dotation aux amortissements)	2 572,15	042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (reprise amortissement)	2 572,15
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 572,15		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 572,15

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-200076669-20261027-2026_038-DE

2026 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DM1 SPA

DEPENSES		DM1 - Propositions nouvelles	RECETTES		DM1 - Propositions nouvelles
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (frais d'études)	0,00	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
	AP n°2 - Bâtiments	*-95 004,00*			
	AP n°3 - Projets développement plaisance Audierne	*92 874,00*			
	AP n°4 - Opérations dvp des infrastructures portuaires	*2 130,00*			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux)	0,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00		TOTAL RECETTES REELLES	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (reprise amortissement)	2 572,15	040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (dotation aux amortissements)	2 572,15
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	293 296,92	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	293 296,92
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	295 869,07		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	295 869,07

En conséquence,

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical**

DECIDE

- D'approuver la Décision Modificative n°1 ajustant le budget du SPA, telle que présentée en annexe.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille

Maël DE CALAN

Pour le Président
et par délégation,
La 1ère Vice-Présidente,

Nathalie CARROT-TANNEAU